Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

Charte "Tous unis pour la reconquête de la biodiversité"

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2017

Institution en charge de la mise en œuvre : Eurométropole de Strasbourg

Services de la collectivité associés : Service Environnement et Transition Énergétique

Budget : 30 000 €/an

Partenaires financiers : Agence de l'eau Rhin-Meuse

Partenaires techniques : Agence de l'eau Rhin-Meuse, Alsace Nature, LPO, Auprès de mon arbre, Mon jardin nature

Date de début du projet : décembre 2011



Objectifs

L'érosion de la biodiversité est devenue, en quelques décennies, un problème majeur dans le monde entier. Parallèlement, de plus en plus d'espèces animales et végétales sont observées en milieu urbain. L'Eurométropole de Strasbourg s'inscrit tout particulièrement dans cette problématique. En premier lieu, elle jouit d'un patrimoine naturel développé : 1/3 seulement de sa surface totale est urbanisé, pour 1/3 de zones agricoles mais surtout 1/3 de zones naturelles, parmi lesquelles se trouvent des espaces classés. De plus, le territoire accueille des espèces emblématiques comme le crapaud vert ou le grand hamster, ainsi que d'autres espèces de faune et de flore plus ou moins communes vivant parfois au cœur de la ville.

L’Eurométropole s’est déjà engagée pour la préservation de ce patrimoine exceptionnel (inventaires, politique Zéro pesticide, trame verte et bleue, agriculture durable…) et cet engagement a été renforcé en 2012, avec la création de la charte « Tous Unis pour plus de biodiversité ». Cette charte, un projet partenarial ouvert, consiste en l’implication de partenaires variés pour la création d’un réseau cohérent d’espaces verts gérés écologiquement. Le maillage vert qui en résulte, renforcé par la présence de jardins et espaces verts gérés de manière favorable à la biodiversité, participe activement à la matérialisation d’une trame verte foncitonnelle. Entreprises, associations, bailleurs sociaux, organismes publics mais aussi communes, tous peuvent s’engager pour la reconquête de la biodiversité.

Mesures mises en œuvre

Les signataires de la charte doivent respecter au minimum 6 actions parmi une liste qui leur est proposée : abandon des produits phytosanitaires, utilisation de techniques alternatives pour la gestion d’espaces verts, réduction des tontes, des arrosages, plantation d’espèces locales, de haies champêtres, d’arbres fruitiers, installation d’un composteur, de refuges pour la biodiversité, de toitures ou façades végétalisées, création d’une mare ou encore réduction de la pollution lumineuse.

En réponse à cet engagement, l’Eurométropole s’engage à valoriser la participation et les projets exemplaires des signataires, à mettre à disposition les outils de communication disponibles mais surtout à organiser des sessions d’informations (visites, conférences, intervention d’experts…) et à réaliser un audit des pratiques tous les 2 ans. Ces deux derniers points permettent de renforcer le socle de connaissance commun, tout en s’appuyant sur les besoins en formation et en outils de communication des signataires.

Une cérémonie annuelle est organisée pour officialiser la signature de la charte par de nouveaux partenaires. Elle permet de réunir tous les acteurs volontaires afin d’échanger des connaissances et de faire un retour d’expérience sur les apports de la signature. Elle est organisée dans les locaux d’un signataire, qui a l’opportunité de présenter les mesures mises en place sur ses espaces.

Un document présentant les acteurs de la démarche vient d'être réalisé en 2017. Il réunit des données sur l’engagement des partenaires, mais a principalement pour but de mettre en avant l’engagement de signataires exemplaires via la présentation d’un ou de plusieurs projets mis en place dans le cadre de la charte. Ces retours permettent non seulement une visibilité certaine, mais aussi la possibilité d’échanger entre signataires grâce à l’identification des projets et d’un contact pour chaque partenaire présent dans le document.

Résultats/Impact pour la biodiversité

L’implication de nombreux partenaires, privés en particulier mais aussi publics et associatifs, a permis de densifier le réseau d’espaces favorables à la biodiversité. Et cette volonté ne décroit pas : en 2017, ce sont 80 structures qui composent ce maillage et l’améliore peu à peu.
Parmi les actions proposées, l’abandon des pesticides arrive en tête avec 89% des partenaires ayant changé leurs pratiques. La plantation d’espèces locales est aussi plébiscitée, et, fait surprenant, 48% des signataires se sont lancés dans la création d’une mare malgré la complexité de ce type d’aménagement. Autre fait remarquable, 88% des structures ont impliqué leur personnel dans la démarche, ajoutant un autre niveau de participatif au projet.

Au total, une dizaine de formations ont été organisées sur des thèmes variés, comme la mise en place d’une toiture végétalisée, la plantation de haies champêtres, la création d’une mare ou l’implantation de prairies mellifères.

Coordonnées

Strasbourg

Documents

Charte "Tous unis pour plus de biodiversité" pour les entreprises, associations, aménageurs, communes
En continuité des actions déjà engagées en faveur de la biodiversité (inventaires naturalistes, politique Zéro pesticide, trame verte et bleue, agriculture durable…), l'Eurométropole de Strasbourg (67) a créé en 2012 la charte « Tous Unis pour plus de biodiversité ». Ce projet partenarial ouvert consiste en l'implication de partenaires variés pour la création d'un réseau cohérent d'espaces verts gérés écologiquement. Le maillage vert qui en résulte, renforcé par la présence de jardins et espaces verts gérés de manière favorable à la biodiversité, participe activement à la matérialisation d'une trame verte fonctionnelle. Entreprises, associations, bailleurs sociaux, organismes publics mais aussi communes, tous peuvent s'engager pour la reconquête de la biodiversité. Les signataires doivent respecter au minimum 6 actions parmi une liste qui leur est proposée : abandon des produits phytosanitaires, utilisation de techniques alternatives pour la gestion d'espaces verts, réduction des tontes, des arrosages, plantation d'espèces locales, de haies champêtres, d'arbres fruitiers, installation d'un composteur, de refuges pour la biodiversité, de toitures ou façades végétalisées, création d'une mare ou encore réduction de la pollution lumineuse.

En réponse à cet engagement, l'Eurométropole s'engage à valoriser la participation et les projets exemplaires des signataires, à mettre à disposition les outils de communication disponibles mais surtout à organiser des sessions d'informations (visites, conférences, intervention d'experts…) et à réaliser un audit des pratiques tous les 2 ans. Une cérémonie annuelle est organisée pour officialiser la signature de la charte par de nouveaux partenaires.

Territoire : 33 communes, 500 510 habitants (2018), 337,60 km²

L'Eurométropole de Strasbourg a été élue "Meilleure intercommunalité pour la biodiversité" au concours national Capital française de la biodiversité en 2012. La ville de Strasbourg a été élue Capitale française de la biodiversité en 2014 et "Meilleure grande ville pour la biodiversité" en 2017.

Mots clés : charte, biodiversité, espace vert, jardin, trame verte et bleue (TVB), acteur, végétalisation

Informations complémentaires

Thématiques

Biodiversité

Auteur

Strasbourg, Eurométropole (67)

Date de publication

2016

Consulter la ressource


Strasbourg.eu

CHARTE PARTENARIALE
TOUS UNIS POUR PLUS
DE BIODIVERSITÉ

Depuis 2002, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg se sont engagées dans une démarche Zéro pesticide, avec le soutien technique et financier de l'Agence de l'eau Rhin Meuse. Environnement et santé préservés, meilleure qualité de vie, retour de la nature et de la biodiversité sont motivé cette politique. Aujourd'hui, les modes de gestion et d'aménagement intègrent la biodiversité afin de recréer des espaces de nature en zone urbaine et d'améliorer le maillage écologique du territoire.
La gestion durable du territoire, dépassant les réglementations actuelles et répondant aux enjeux de la ville de demain, représente un défi commun pour la collectivité et tous les acteurs gestionnaires d'espaces verts. Elle constitue aussi un véritable intérêt pour les habitants de l'agglomération.

Pour permettre à cette démarche de prendre plus d'ampleur et garantir une reconquête optimale de la biodiversité, la collectivité a ainsi engagé un processus partenarial ayant visant à partager les connaissances techniques en matière de gestion et d'aménagement favorables à la biodiversité. Cette démarche se concrétise aujourd'hui par l'adhésion des partenaires à la charte - Tous unis pour + de biodiversité -. La création d'un réseau cohérent de jardins et d'espaces verts favorables à la biodiversité et exempts de produits chimiques, participe activement à construire une trame verte : véritable maillage naturel qui doit permettre de lutter contre l'artificialisation du territoire et la reconquête de la biodiversité.
Cette charte s'adresse plus précisément aux entreprises, associations, bailleurs, administrateurs et aménageurs ainsi qu'aux communes de l'Eurométropole de Strasbourg pour étendre les pratiques de la gestion et de l'urbanisme durable déjà initiées à travers plusieurs opérations portées par la collectivité, à toutes les opérations y compris celles en maîtrise d'ouvrage privée.

Le présent document recense les engagements de principe de la collectivité et du partenaire signataire pour tendre vers une meilleure gestion et un aménagement durable du territoire, sur des terrains publics et privés.

TOUS UNIS POUR PLUS DE BIODIVERSITÉ

Autres documents

Guide de végétalisation : façades, toitures, pieds de murs, trottoirs et pieds d'arbres
Guide "Plantons local"

Liens utiles

Site internet "Strasbourg, ça pousse"

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr
Lire le rapport de visite 2017

Contact

Suzanne Brolly, cheffe de mission Biodiversité – Zéro pesticide, Eurométropole de Strasbourg
Tél. 03 68 98 73 15
Suzanne.BROLLY@strasbourg.eu